



CENTRE DE PERFECTIONNMENT ARBITRAGE M12 M14 MODE D'EMPLOI

Objectifs

- promotion et développement de l'arbitrage
- encourager l'arbitrage des jeunes par les jeunes
- compléter le plan de formation des joueurs et de leurs éducateurs (connaissance de la règle, technique d'arbitrage)

Catégories concernées

- les moins de 12 ans et les Moins de 14 ans

Organisateurs

- le Comité départemental et la Commission Régionale des arbitres

Encadrement

- des membres du comité départemental (CRT, membres de la commission EDR...) et des arbitres

Période

- dates prévues au calendrier national des EDR

Déroulement du CPA en Moins de 12 ans

1^{er} temps

Réunir pour un temps de travail de 3h00 **TOUS** les joueurs Moins de 12 et leurs éducateurs du département (prévoir plusieurs sites si besoin). Ce temps de travail a pour objectif de présenter aux joueurs et à leurs éducateurs les règles importantes sous forme d'ateliers terrain. Ensuite l'éducateur donne une liste de 5 joueurs de son équipe (minimum), 2^{ème} année exclusivement, intéressés pour se former à l'arbitrage. Pendant que des équipes sont constituées et se préparent, un arbitre formateur explique dans les grandes lignes les principes de l'arbitrage à 2 aux candidats arbitres et le rôle de l'accompagnant à l'éducateur. La séance se termine par une mise en situation des joueurs/arbitres et de leurs accompagnants (**voir programme CPA**).

2^{ème} temps

Dans le cadre de l'opération « **L'arbitre acteur au cœur de son club** » c'est un arbitre licencié dans le club qui continue la formation de ces joueurs/arbitres et de leur éducateur accompagnant lors des séances d'entraînement de ces derniers (minimum 5 séances – Voir programme).

La seule participation à cette formation suffit pour valider le passeport mais ceux qui le souhaitent peuvent mettre en place un test d'aptitude.
Cette formation sera complétée par l'arbitrage des triangulaires ou quadrangulaires organisés pour cette catégorie d'âge.

Cette formation sera validée par un passeport arbitrage. La validation devra être faite **avant fin Décembre** par le Délégué Régional des Arbitres.

Cette formation permettra à cette « équipe de club » de participer si elle le souhaite au Concours Découverte de l'arbitrage. Pour cela l'équipe participera aux épreuves organisées par la CRA et /ou la DNA.

Déroulement du CPA en Moins de 14 ans

1^{er} temps

Réunir pour un temps de travail de 3h00 **TOUS** les joueurs Moins de 14 et leurs éducateurs du département (prévoir plusieurs sites si besoin). Ce temps de travail a pour objectif de présenter aux joueurs et à leurs éducateurs les règles importantes sous forme d'ateliers terrain. Ensuite l'éducateur donne une liste de 4 joueurs de son équipe (minimum) intéressés pour se former à l'arbitrage. Pendant que des équipes sont constituées et se préparent un arbitre formateur explique dans les grandes lignes les principes de l'arbitrage à 2 (**voir Doc spécifique**) aux candidats arbitres et le rôle de l'accompagnant à l'éducateur. La séance se termine par une mise en situation des joueurs/arbitres et de leurs accompagnants (**voir programme CPA**).

2^{ème} temps

Dans le cadre de l'opération « **L'arbitre acteur au cœur de son club** » c'est un arbitre licencié dans le club qui continue la formation de ces joueurs/arbitres et de leur éducateur accompagnant lors des séances d'entraînement de ces derniers.

La seule participation à cette formation suffit pour valider le passeport mais ceux qui le souhaitent peuvent mettre en place un test d'aptitude.
Cette formation sera complétée par l'arbitrage des plateaux de jeu à effectif réduit (jeu à 7) et des plateaux à XV (phase 1) organisés pour cette catégorie d'âge en début de saison.

Cette formation sera validée par un passeport arbitrage. La validation devra être faite **avant le 15 Décembre** par la Commission Régionale des Arbitres.

Cette formation permettra à cette « équipe de club » de participer si elle le souhaite au Concours Découverte de l'arbitrage. Pour cela l'équipe participera aux épreuves organisées par la CRA et /ou la DNA.

ACTION	PUBLIC	DUREE	ENCADREMENT	LOGISTIQUE	REMARQUES
atelier terrain : la marque	joueurs et éducateurs	20'	un arbitre	4 ballons, plots, sifflets	objectifs : connaissance de la règle de la marque et de la gestuelle afférente
atelier terrain : le tenu au sol	joueurs et éducateurs	20'	un arbitre	2 ballons, chasubles, plots, sifflets	Objectifs : connaissance des droits du plaqué, du plaqueur des autres joueurs, de la zone de plaquage, règle du ruck (formation, le hors-jeu sera traité dans l'atelier du hors-jeu). Connaissance de la sanction et de la gestuelle afférente (première en priorité)
atelier terrain : le hors jeu	joueurs et éducateurs	20'	un arbitre	1 ballon, chasubles, plots, sifflets	Objectifs : connaissance de la règle du hors jeu dans le jeu courant et sur phases statiques, connaissance des cas de remises en jeu. Connaissance de la sanction et de la gestuelle afférente (première en priorité)
atelier terrain : droits et devoirs du joueur	joueurs et éducateurs	20'	un arbitre	1 ballon, chasubles, plots, sifflets	Objectifs : connaissance des principaux gestes interdits (squeeze-ball, cuillère) mais surtout insister sur tous les interdits liés au plaquage (haut, en poussant, en projetant...). Connaissance de la sanction et de la gestuelle afférente (première en priorité)
Les principes de l'arbitrage à 2 Durant ce temps préparation des équipes pour le jeu	candidats joueurs/arbitres et éducateurs	15'	un arbitre ou plus si plusieurs ateliers	sifflets	Objectifs : expliquer et démontrer les principes de l'arbitrage à 2. 1 arbitre centré sur le jeu (proche du ballon, gère l'action en cours) 1 arbitre qui fait de la prévention (loin du ballon). Expliquer le passage du statut d'arbitre au près à arbitre prévention
Le rôle de l'éducateur/accompagnant Durant ce temps préparation des équipes pour le jeu	candidats joueurs/arbitres et éducateurs	15'	un arbitre ou plus si plusieurs ateliers	sifflets	Objectifs : expliquer aux éducateurs/accompagnant les attendus sur l'arbitrage de la mêlée éducative et sur le jeu déloyal. Pour le reste il doit aider les joueurs/arbitres et ne pas se substituer à eux
Mises en situation d'arbitrage à 2	candidats joueurs/arbitres et éducateurs	40'	2 terrains si possible	joueurs, arbitres, éducateur référent, sifflets, chasubles, plots, ballons	Objectifs : sur des périodes courtes maxi 5' mettre en situation 2 jeunes arbitres accompagné par un éducateur référent. A la fin de leur passage un arbitre fait un feedback avec les arbitres et le référent pendant que d'autres passent en situation
Bilan	joueurs et éducateurs	20'	RAS	RAS	Objectifs : retour sur le contenu. Précisions des attentes. Questions/réponses